

*En matière de santé et de sécurité au travail la réglementation est dense. Il est parfois difficile d'identifier la réglementation applicable.*

*Cette formation a pour objet de présenter les principaux textes en matière de réglementation relative à la santé et la sécurité au travail tout en fournissant des méthodes et des outils permettant d'approfondir la réglementation applicable.*

## **OBJECTIFS**

---

- Obtenir une vision globale de la réglementation relative à la santé et sécurité au travail ;
- Connaître les sources d'informations ;
- Connaître les organismes institutionnels susceptibles d'interagir avec les entreprises.

## **PUBLIC**

---

- Dirigeant & cadre ;
- Responsable sécurité ;
- Animateur sécurité.

## **PREREQUIS**

---

- Néant

## **MODALITES PRATIQUES ET COMMERCIALES**

---

- Durée : 1 jour ;
- Nombre de participant : de 1 à 8 personnes ;
- Où : Sur site ;
- Coût\* : 850 € HT.

*(\*) Hors frais de vie et de déplacement*

## **PROGRAMME**

---

### **INTRODUCTION :**

- définitions et généralités ;
- les principales sources du droit ;
- les enjeux de la sécurité.

### **LES ACTEURS DE LA PREVENTION :**

- les instances représentatives du personnel ;
- le dirigeant, le cadre et le responsable sécurité ;
- les acteurs institutionnels (CRAM, Inspection du travail, ANACT, INRS ...)

## **LE CADRE REGLEMENTAIRE EN SANTE ET SECURITE AU TRAVAIL :**

### **L'EVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS :**

- les principes généraux de la prévention ;
- l'évaluation des risques professionnels et le document unique ;
- la formalisation du plan d'action de prévention ;
- les risques spécifiques (modulable selon les entreprises):
  - agents chimiques dangereux et CMR ;
  - vibration ;
  - TMS ;
  - co-activité ;
  - manutention des charges ...

### **LA FORMATION :**

- le rôle de la formation ;
- la mise en œuvre ;
- les formations obligatoires ;
- la gestion du plan de formation.

### **LA SIGNALISATION SUR LE LIEU DE TRAVAIL :**

- dans quels cas ;
- les principaux pictogrammes ;
- la gestion de la signalisation.

### **L'AFFICHAGE SUR LE LIEU DE TRAVAIL :**

- les consignes de sécurité ;
- les numéros de secours d'urgence ;
- les autres affichages obligatoires.

### **LES REGISTRES OBLIGATOIRES :**

- le registre unique de sécurité ;
- les autres registres :
  - les habilitations ;
  - les accidents du travail ...

## **INTRODUCTION AUX SYSTEMES DE MANAGEMENT DE LA SANTE ET DE LA SECURITE AU TRAVAIL (MASE, OHSAS 18001 OU ILO-OSH)**

### **LES EXERCICES D'APPLICATION :**

- travaux de compréhension au travers d'exemples concrets.